

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (art.145.1), le conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a modifié son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022

Que les séances suivantes se sont tenues par TEAMS :

Lundi, 17 janvier 2022 - Lundi, 7 février 2022

et

Que la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal débutera à 19h, en alternance à la salle communautaire de la Maison LeGrand et au Centre multifonctionnel de Gascons, sauf pour celles du 13 juin et du 12 septembre 2022 qui seront tenues au Club de l'Âge d'or "Three Stars", sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à ces endroits. Les dates des séances de mars et de novembre sont modifiées telles qu'indiquées ci-dessous :

Lundi, 14 mars 2022

Lundi, 11 avril 2022

Lundi, 9 mai 2022

Lundi, 13 juin 2022

Lundi, 11 juillet 2022

Lundi, 8 août 2022

Lundi, 12 septembre 2022

Lundi, 10 octobre 2022

Lundi, 14 novembre 2022

Lundi, 12 décembre 2022

salle communautaire de la Maison Legrand Centre multifonctionnel de Gascons

salle communautaire de la Maison Legrand

salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»

Centre multifonctionnel de Gascons

salle communautaire de la Maison Legrand

salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»

Centre multifonctionnel de Gascons

salle communautaire de la Maison Legrand

Centre multifonctionnel de Gascons

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 9ième jour de février 2022

Marie-Pierre Cyr

Directrice générale et greffière-trésorière